



NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/14543  
16 juin 1981  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

LETTRE DATEE DU 16 JUIN 1981, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR LE  
REPRESENTANT PERMANENT DE LA GUYANE AUPRES DE L'ORGANISATION DES  
NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous informer que le 12 juin 1981, le Président de la République de Guyane, S. Exc. M. Linden Forbes Sampson Burnham, a envoyé le message suivant à S. Exc. M. Saddam Hussein, Président de la République d'Iraq :

"Le Gouvernement et le peuple guyanais se joignent à moi pour condamner avec la plus grande véhémence l'agression flagrante des Israéliens qui ont bombardé la centrale nucléaire de votre pays. Tous les peuples épris de paix doivent considérer avec indignation cette manifestation présomptueuse d'arrogance et de puissance brutale.

Une telle action constitue à l'évidence une menace pour la paix et la sécurité internationales et une violation éhontée de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Iraq par l'administration raciste sioniste d'Israël. Elle ressemble au comportement de l'Afrique du Sud vis-à-vis des Etats de première ligne.

La communauté internationale doit réagir immédiatement et condamner Israël et l'empêcher de recourir à de telles actions dans l'avenir, car un tel mépris du droit ne peut devenir un précédent au Moyen-Orient, en Afrique ou ailleurs.

J'appuie vigoureusement l'appel que vous avez lancé en vue d'une réunion du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies pour examiner cet acte abominable et prendre des mesures efficaces.

Mes plus hautes considérations fraternelles."

Le Président de la Guyane,  
L. F. S. BURNHAM

En portant ce qui précède à votre attention, je vous prie de bien vouloir faire distribuer le texte de ce message comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent,  
(Signé) Noël SINCLAIR